

Transporter. Progresser. Partager.
Madame, Monsieur le Délégué Syndical,

Vous trouverez ci-dessous les réponses aux questions posées pour la réunion des Délégués du Personnel du 12 juin 2015.

| N° | Question | Réponse |
|-----|--|---|
| 436 | ACIC ECHO – AAP ECHO : La STAN CFTC vous demande de créer les métiers ACIC ECHO et AAP ECHO, à l'image du métier conducteur ECHO, pour améliorer et faciliter les conditions de travail des équipes du DSR. | Ce n'est pas prévu. |
| 437 | TOILETTES ORVAULT MORLIERE : La STAN CFTC vous demande de repeindre encore une fois les toilettes à Orvault Morlière, en effet, des personnes s'amusent à écrire des obscénités ou des propos à caractère racistes. | Ces sanitaires ne sont pas à nous. Nous allons regarder avec le propriétaire. |
| 438 | FEUILLE DE ROUTE ET SIGNALEMENTS : La STAN CFCT vous demande pourquoi quand des conducteurs signalent des problèmes sur des bus, on les retrouve quelques jours plus tard ou parfois dès le lendemain avec le ou les mêmes défauts ? Y a-t-il des problèmes de disponibilités de pièces ? D'effectifs ? | Le problème signalé ne nécessite pas toujours une immobilisation immédiate du véhicule. Nous allons rappeler aux équipes que quand un signalement ne peut pas être traité immédiatement, un adhésif provisoire de prise en compte et d'attente doit être posé dans le véhicule. |
| 439 | ECLAIRAGE ENTRE LES STATIONS JEAN ROSTAND ET BIGNON : Il a été signalé depuis plus d'un mois et plusieurs fois au PCC que sur plus de 300 mètres entre ces 2 stations il n'y a plus d'éclairage public qui éclaire nos voies. La STAN CFTC vous demande quand sera rétabli l'éclairage ? | Nous nous rapprochons du CRAIOL pour ce signalement. |
| 440 | ECLAIRAGE VOIE 2 STATION BALINIÈRE : Il a été signalé depuis plus d'un mois et plusieurs fois au PCC que lorsque nous arrivons en station Balinière il n'y a plus d'éclairage public qui éclaire le cheminement piétonnier. La STAN CFTC vous demande quand sera rétabli l'éclairage | Nous nous rapprochons du CRAIOL pour ce signalement. |
| 441 | ECLAIRAGE TERMINUS C3 BOULEVARD DE DOULON : Il a été signalé depuis plus d'un mois et plusieurs fois au PCC que le terminus Bd de Doulon de la C3 n'est pas éclairé. L'énorme projecteur qui doit éclairer cette station est sur un pylône de l'éclairage public qui lui éclaire pourtant le Bd de Doulon | Le mât d'éclairage de la rue Julien Douillard a été démonté pour permettre la construction de l'immeuble qui est en cours. Il sera remis en place à la fin des travaux. |
| 442 | BOURSE D'ECHANGES : La STAN CFTC vous demande quand sera mis en place la Bourse d'échanges ? | Nous sommes sur le point de finaliser les tests, nous avons envisagé une mise en production début mai. Il est vrai que nous avons pris du retard, nous envisageons un lancement fin juin. |
| 443 | NOUVEAUX BUS HYBRIDES : Les nouveaux bus hybrides 804-805- et 806 ont un sifflement très strident lorsque l'on roule au poste de conduite. Celui ci s'arrête lorsque le frein de parc est enclenché. Ce phénomène ne se produit pas sur les 3 premiers bus que nous avons reçus. Pouvez vous découvrir la cause et la supprimer car 3h30 à 4h00 de conduite avec ce bruit parasite est très gênant.... | Les services techniques ont connaissance du problème ; ce dernier provient de la direction assistée (pompe à moteur électrique). Pour information, il dépend du rayon de braquage (plus le rayon de braquage est grand, plus le bruit est important). Les véhicules étant sous garantie, une demande a été faite auprès du fournisseur pour absorber les vibrations et atténuer ce bruit (plaques isolantes ou "Silent bloc")... Nous sommes en attente de leur proposition d'amélioration. |

| | |
|--|--|
| <p>444 VOLONTARIAT PORTES OUVERTES : La STAN CFTC vous demande quand les collègues qui se sont inscrits depuis plus d'un mois pour les Portes Ouvertes de la SEMITAN auront-ils la réponse pour s'organiser pour la rentrée ?</p> | <p>La réponse sera communiquée courant juillet, à l'issue de la date de fin d'inscription et avec une validation au préalable par les services gestion et la hiérarchie afin de ne pas impacter l'organisation de l'activité.</p> |
| <p>445 RALENTISSEURS DEPOT ST HERBLAIN : Un syndicat le mois dernier vous avait fait remarquer la gêne occasionnée par les ralentisseurs sur la ligne 89. Ô surprise, depuis 2 semaines, un gigantesque ralentisseur a été mis dans le dépôt de St Herblain Donc nous vous signalons que la ligne 54 roule dans le dépôt, soit minimum 8 coups sur les cervicales....</p> | <p>Le ralentisseur a été mis en place principalement pour protéger le caniveau d'alimentation en gaz du dépôt. Il existe les mêmes au Bêle.</p> |
| <p>446 CONTROLE A LA MONTEE SUR PLUSIEURS BUS QUI SE SUIVENT : Combien ce mois-ci ? Vous nous avez informé que depuis septembre 2014, 8 fois ceci a été mis en place.</p> | <p>Un contrôle a eu lieu le 11 juin et un autre est prévu le 18 juin.</p> |
| <p>447 PRESENTATION A POSTERIORI : La STAN CFTC vous demande si vous avez réfléchi depuis notre question sur la hausse de cette présentation qui passerait de 6 à 10 euros ?</p> | <p>Les questions liées à la stratégie de l'entreprise ne sont pas du ressort des DP.</p> |
| <p>448 ARRET WATTIGNIES : La STAN CFTC vous demande si le problème du passage de l'élévateur de l'entreprise Guillouard sur un passage piétons sur l'arrêt Wattignies a été réglé. Y'aura-t-il un élargissement de cette voie ?</p> | <p>Le passage de l'élévateur de l'entreprise Guillouard sur un passage piétons se fait depuis l'ouverture de la ligne, et ne constitue pas un problème. Nous nous sommes rapprochés de l'entreprise pour nous assurer de la prise en compte des règles de sécurité. Il n'y a pas de modification prévue (1 ou 2 passages par jour).</p> |
| <p>449 PLACE DE STATIONNEMENT SUR PIRMIL : La STAN CFTC vous demande si vous avez pu prendre contact pour les places de stationnement sous le centre commercial de Pirmil ?</p> | <p>Il n'est pas possible d'avoir des places en sous-sol.</p> |
| <p>450 APPEL POLICE POUR CONFIRMATION IDENTITE : Nous vous avons posé la question pour l'appel police pour confirmation d'identité. Encore actuellement des équipes attendent plus de 30 minutes la police. Que devons nous faire ?</p> | <p>Une réflexion est en cours avec le DSR, avec des échanges avec la police (réunion le 24 juin) et la tranquillité publique.</p> |
| <p>451 SALLE BEAUSEJOUR : En avril 2015 nous vous posions la question sur la salle de Beauséjour avec la cloison à casser pour agrandir la salle de repos. Le ferez-vous ?</p> | <p>Nous avons vérifié la faisabilité. Mais cela fera partie des arbitrages budgétaires pour 2016.</p> |
| <p>452 ARRET PLACE DU CIRQUE VERS ST NICOLAS : La STAN CFTC vous demande où en est la demande auprès de Nantes Métropole d'installer une aubette à cette station ? (question avril 2015)</p> | <p>Il n'y a pas de pose d'abri de prévu sur 50 Otages</p> |
| <p>453 CARNET DE BORD DES VEHICULES : Nous vous avons parlé des carnets de bords des Kangoo, clio et autres voitures qui n'étaient pas remplis. Au vue de l'utilisation de ces véhicules, soit ils sont très peu utilisés soit il est oublié régulièrement de noter qui conduit ce véhicule. Nous vous demandons comme demandé en avril 2015 d'arrêter de dénoncer les conducteurs de bus lors de franchissement de radars de feux ou de vitesse. En effet, soit vous pouvez identifier tous les conducteurs soit personne. Pas de demie mesure</p> | <p>Nous allons faire un rappel relatif au remplissage des carnets de bord, qui doivent être complétés. Actuellement un projet de loi est en cours d'élaboration sur l'obligation faite aux entreprises d'indiquer systématiquement le nom du conducteur. Pour info : 2013 : excès de vitesse 5 PV et 8 PV feux rouges 2014 : excès de vitesse 12 PV et 4 PV feux rouge (dont 7 avec des VL) 2015 : excès de vitesse 5 PV et 1 PV feux rouge (dont 3 avec des VL)</p> |
| <p>454 PV STATIONNEMENT : La STAN CFTC vous demande où en est le projet de PV électroniques pour le stationnement sur le stationnement sur les voies et arrêt de bus ? (question février 2015)</p> | <p>Le projet avance. La convention entre Semitan - Nantes Métropole et l'ANTAI est signée, il reste le traitement administratif pour l'ouverture des droits sur le logiciel.</p> |

| | |
|--|---|
| <p>455 OBSTACLES ENTRE LONGCHAMPS ET BEAUSEJOUR : Nous vous avons demandé en janvier 2015 l'installation de chapeaux chinois pour éviter que les voitures et fourgons puissent faire demi tour sur cette plateforme. La STAN CFTC vous demande où en est la demande auprès de Nantes Métropole quand on sait que cet axe est l'un des plus accidentogènes de la ligne 3 en 2014.</p> | <p>Nous avons procédé à une étude des zones concernées sur toute la ligne. Elles sont à présent validées. Une consultation va être lancée fin juin début juillet pour estimer le coût de la pose de cônes, la priorité sera la zone entre Poitou et Felix Faure. Si cela est possible les travaux seront réalisés dans l'été.</p> |
| <p>456 NOUVEAUX SIEGES : La STAN CFTC vous demande quand tous les bus et tous les TW seront équipés des nouveaux sièges ?</p> | <p>Ce n'est pas prévu sur les bus. Tous les tramways Alstom seront équipés du nouveau siège cet été.</p> |
| <p>457 DEPOT DE TRENTEMOUTL : Le printemps est arrivé ainsi que les pollens qui font leur apparition. Ces derniers sont largement présents sur le remisage bus ; mais nous observons que divers débris jonchent aussi le sol (papiers, plastiques et autres), marque d'une certaine forme de négligence. La Stan Cftc demande un nettoyage approfondi de l'ensemble du remisage bus.</p> | <p>Un nettoyage complet du remisage a commencé le 3 juin.</p> |
| <p>458 SALLE DE REPOS PIRMIL : A l'approche de fortes chaleurs comme nous avons connu ces jours- ci, nous avons observé que la climatisation à Pirmil tombait parfois en panne. Ces pannes ne seraient-elles pas dues à un certain défaut d'entretien ? A ce titre, la Stan Cftc demande que la climatisation fasse aussi l'objet d'un suivi.</p> | <p>Les climatiseurs sont entretenus, s'il y a un défaut il faut remonter la demande aux Installations fixes via le PCC.</p> |
| <p>459 EQUILIBRE DES DEPOTS : Nous sommes en cours de reclassement pour la prochaine rentrée 2015/2016. Actuellement, l'entreprise recherche sur les dépôts un point d'équilibre en nombre de conducteurs habilités tramway répondant à ses besoins. La Stan Cftc demande que les changements de dépôts soient étudiés attentivement s'ils s'avèrent utiles en certaines circonstances (rapprochement de domicile ou autres) et une vigilance quant aux demandes ne répondant qu'à des choix d'opportunités de service.</p> | <p>Nous restons dans l'équilibre des dépôts. Nous avons accepté toutes les demandes sauf celle de 4 jeunes habilités au Bêle. Nous ne rentrerons pas sur le motif de la demande de changement de dépôt.</p> |
| <p>460 EQUIPEMENT SANITAIRES ENTREPRISE : Les WC de Commerce sont équipés d'un distributeur de savon qui semblerait être bien plus solide que d'autres modèles installés sur d'autres sites, et qui sont extrêmement souvent hors service ou carrément cassés ; bon nombre de toilettes, sur sites ou bien en ligne , sont bien trop souvent équipés de matériel défectueux ou bien totalement dépourvus de distributeurs de savon , de papier essuie mains et de distributeurs de liquide de désinfection pour les mains ! SUD vous demande de bien vouloir faire établir un état général de tous les équipements de tous les sanitaires de l'entreprise , sur sites et en ligne , et de faire faire le strict minimum nécessaire afin que tous les salariés de l'entreprise puissent bénéficier d'équipements leur permettant d'aller aux toilettes et de se laver les mains dans des conditions tout simplement décentes .</p> | <p>Le prestataire est en recherche d'un fournisseur susceptible de proposer des produits plus solides. Il propose de faire un essai dans un premier temps sur les 3 ou 4 lieux les plus "sensibles" , pendant au moins un mois. Selon les retours, il pourra envisager un déploiement à la rentrée. (Haluchere, Greneraie, Chantenay, Trentemoult)</p> |

461 FORMULAIRE RH DU 13-05-2015 :

vous avez envoyé un formulaire RH concernant les indemnités de trajet, formulaire à remplir et retourner obligatoirement, sans avoir au préalable communiqué sur le sujet via affichage ou résonance, ce qui laisse beaucoup de salariés dans le questionnement et la confusion sur les motifs exacts et détaillés de cette demande et de cette obligation. SUD vous demande de bien vouloir communiquer auprès des salariés de manière claire et détaillée les raisons et les implications exactes concernant ce formulaire.

Il est possible de refaire une info dans la RH Info de juin. Cette demande a été faite à des fins de justification en cas de contrôle Urssaf. Lors du précédent passage des contrôleurs Urssaf, les indemnités de trajet ont été analysées et remises en cause, sans toutefois faire l'objet de redressement. Le calcul attendu par l'Urssaf est le suivant : valorisation de l'indemnité en fonction de la distance kilométrique domicile-travail et de la puissance fiscale du véhicule utilisé pour effectuer ce trajet. Aussi, pour justifier les montants des indemnités de trajet, nous serons contraints de présenter à l'Urssaf la preuve de la distance kilométrique et de la puissance fiscale du véhicule utilisé (barème fiscal correspondant au nombre de chevaux du véhicule). Sinon, nous serons contraints de soumettre cette indemnité à cotisations sociales.

462 DEPOT SAINT-HERBLAIN :

Le dépôt de Saint-Herblain a vu fleurir deux dos d'âne à l'entrée du dépôt ; à une heure où l'on nous rappelle sans cesse qu'il n'y a pas de budget pour quasiment quoi que ce soit , et où une très grande majorité de conducteurs souffrent de mal de dos , SUD s'interroge et vous interroge sur la pertinence et la réelle utilité d'une telle dépense et d'une telle installation ? ! ces dos d'âne sont ils réglementaires et autorisés ? La ligne 54 est spécifiquement impactée puisque cette ligne effectue son terminus dans le dépôt , et qu'à chaque tour , le conducteur doit franchir 2 fois ces dos d'âne !! N'y avait il pas d'autre moyen beaucoup moins onéreux et beaucoup moins impactant sur la santé des conducteurs si le but était simplement le ralentissement des véhicules ??

Réponse 445, ils sont réglementaires et beaucoup moins haut que ceux qui se trouvent sur les voies routières et dans le dépôt il est facile de les passer au ralenti.

463 NIVEAU GNV BUS :

Jeudi 28-05-2015 vers 18h00 , le conducteur du 89-02 appelle le PCC pour signaler un niveau de gaz de 55 bars ; la réponse du PCC a été : « il ne faut plus éteindre le bus ! » . ce bus a t il finalement été remplacé , et à quelle heure ? Ce même bus , sur la même ligne , vendredi 29-05-2015 , roulait avec un pression de 50 bars ... ? ! SUD vous demande si il y a un niveau minimum de pression gaz à partir du quel le bus doit impérativement et sans délai conséquent être remplacé afin d'éviter une panne sèche et un ridicule absolu ?

Sous 50 bars, il y a un risque que le véhicule se mette en sécurité et ne redémarre pas. Une étude a été faite pour connaître le kilométrage maximal pouvant être fait. S'il reste un demi-tour à faire, on lui laisse finir son tour.

464 « OURLETS » PANTALONS :

Cette année , et pour la première fois , les conducteurs qui ont commandé des pantalons dans la nouvelle dotation , ont été extrêmement surpris de découvrir qu'aucun ajustement à la taille des pantalons , cette chose du passé qu'on nomme des ourlets , ne seraient effectués par l'entreprise fournisseur , ce qui semblerait pourtant en être et le rôle et le devoir , mais que les pantalons ont été équipés de « scratches » , à l'intérieur des jambes de pantalons !! du jamais vu ...aux personnes qui ne porteront jamais ces pantalons au rabais , il faut expliquer qu'il faut à chaque fois que l'on enfle ces pantalons , refaire les faux ourlets , puisque les scratches ne tiennent pas lorsque les pieds s'enfilent

et qu'il faut bien entendu porter de très hautes chaussettes , et très épaisses aussi , afin d'éviter de très désagréables démangeaisons sur le bas des jambes !!!merveilleuse idée que ces scratches , juste pour faire quelques économies SUD , au nom des conducteurs ayant à subir ces mauvais traitements , remercie sincèrement la Direction de l'entreprise pour cette indispensable et merveilleuse idée . Les conducteurs avaient bien reçu le message qu'ils coûtaient cher , maintenant ils savent aussi que si il souhaitent s'habiller normalement , avec de vrais ourlets , ils n'auront qu'à économiser une prime de dimanche pour se les payer eux même .

Cette finition a été présentée par le fournisseur à la Commission habillement qui était très emballée par cette technique. Ce point sera abordé lors de la commission de la semaine prochaine avec le fournisseur.

Pour information, les scratches sont plus chers que les ourlets.

465 VESTES GORE-TEX :

Ces nouvelles vestes semblent plutôt agréables et de bonne qualité ; par contre la personne ayant conçu les poches intérieures semble n'en avoir aucune utilité ... en effet , il semble impossible d'y mettre un portefeuille, même le plus petit soit il ! SUD vous remercie par avance de bien vouloir informer le fournisseur de cette ridicule inutilité .

Ce point pourra être abordé à la commission habillement, le fournisseur y sera présent.

466 CLIMATISATION RAMES BOMBARDIER :

Jeudi 4 juin , journée de forte chaleur , à peu près 30°C , les conducteurs roulant sur des rames Bombardiers ont pour beaucoup d'entre eux , souffert d'une quasi totale inefficacité de la climatisation , couplée à une impossibilité physique d'aérer la loge , puisque qu'aucune fenêtre n'y existe .SUD vous demande de bien vouloir effectuer toutes les vérifications nécessaires et indispensables quant au bon fonctionnement de la climatisation de toutes les rames Bombardier .En cas de défaillance , SUD appellera les conducteurs à faire rentrer toutes les rames ne permettant pas de travailler dans des conditions admissibles et sans danger pour la santé .

Tous les tramways sont contrôlés avant l'été et l'hiver. Nous mettons en configuration les différentes bouches d'aération en fonction du besoin. Par contre nous retrouvons les bouches d'aération fermées ce qui ne permet pas d'avoir un bon rendement de la climatisation. Nous passons régulièrement pour réouvrir les bouches d'aération afin d'assurer le bon fonctionnement de la climatisation.

467 PANNEAU CE A COMMERCE :

A la question 240 du mois de mars, la CFDT vous demande un deuxième panneau CE dans la salle de prise de service. Il y a de la place à proximité des machines à boissons et de la fontaine à eau. Quel est votre réponse suite à l'état des lieux ?

Suite à l'état des lieux effectué, nous allons modifier certains affichages : remplacer certaines vitrines en mauvaises état par des panneaux lièges neufs, compléter les affichages manquants et mettre des panneaux supplémentaires pour certains affichages qui manquent de place. Nous avons déjà reçus quelques panneaux et la mise en place sera faite au plus vite.
A commerce, le panneau est identique à ceux des dépôts. Il n'est pas prévu d'en rajouter.

468 ECONOMIES POSSIBLES ? :

On nous parle de difficultés pour boucler le budget 2015... Donc au pays des petites économies, la CFDT vous demande pour quelles raisons les livraisons des dépositaires sont effectuées, actuellement, par un prestataire extérieur et quel est le coût pour l'entreprise ?

Depuis 2013, 60 Relais tan sont passés d'un contrat de dépôt vente à un contrat de revendeur. Pour s'approvisionner, ces points de vente passent leurs commandes sur notre site de vente en ligne comme ils le font déjà avec d'autres fournisseurs, ce qui explique leur forte adhésion à ce dispositif. Pour la SEMITAN, l'enjeu est d'anticiper la baisse de la part des ventes des tickets en diminuant les coûts de gestion et ainsi maintenir l'attractivité de ce réseau de proximité. Les coûts de livraison, environ 11 € pour une commande minimum de 2000 €, représentent 1,2 % du coût global de gestion de ce canal de vente.

469 DISTRIBUTEURS DANS LES DEPOTS :

Les conducteurs doivent se réapprovisionner, en achetant des blocs avec leur fond de caisse. La CFDT vous demande quelles solutions comptez-vous apporter, en sachant que les distributeurs ne rendent pas la monnaie et la fermeture programmée de PIRMIL ?

Nous n'avons pas de solution supplémentaire. Les différents moyens d'achat pour les conducteurs sont les DTT sur les quais, la vente par internet et le DTT en dépôt, l'espace mobilité de commerce et l'accueil de Dalby.

470 DISTRIBUTEURS SUR LES QUAIS :

La CFDT vous demande qui est chargé de ramasser les fonds des distributeurs clientèle sur les quais ?

La société SPGO est chargée du ramassage des fonds des automates en station.

471 DEFI MOBILITE : APPUIS VELOS :

La CFDT se félicite que la Semitan s'associe à toutes les manifestations encourageant les déplacements en vélo. Afin de rester cohérents, nous vous demandons de généraliser dans tous les lieux de prise de service des "appuis vélos" et non des "tords jantes", notamment à Trocardière, Saint-Herblain, etc.

Il existe partout des supports vélos correspondant au standard au moment de leur installation. Au fur et à mesure des budgets disponibles, nous remplacerons les supports les plus anciens, mais ce n'est pas une priorité budgétaire à ce jour.

472 ESPACE MOBILITE :

Aux temps forts de la rentrée, de mi-août à mi-octobre, la CFDT souhaite savoir quel sera l'effectif de renfort en conducteurs ?

Il n'y aura pas de détachement de conducteurs à l'espace mobilité.

La CFDT aimerait savoir quand seront remplacés, les dévidoirs papiers de Beauséjour après votre rapprochement auprès du fournisseur ? (question 255 de mars 2015)

474 AFFICHAGE ET TERMINAL RESONANCE A BEAUSEJOUR :

En mars 2015, la CFDT posait une question n° 241 non résolue, après plusieurs demandes. Quelle est la date du changement de panneaux ? Depuis le 21 mai le terminal est en panne, l'information a été donnée, la CFDT vous demande d'y remédier rapidement ?

Le panneau sera changé rapidement puisqu'il fait partie des panneaux achetés.
Le terminal a été réparé.

475 QUESTION 610 OCTOBRE 2014 VELO – RAIL:

Après 8 mois de délai, la CFDT souhaite savoir ce que vous avez vu... Pouvez-vous trouver un autre emplacement au vélo-rail, afin que les conducteurs puissent y garer leurs deux roues à l'abri merci.

Pour le moment nous n'avons pas d'autre emplacement à proximité des rails pour stocker les draisines et elles doivent être maintenues à l'abri des intempéries. Nous regardons toutefois un possible bâchage.

476 ARRET STEVIN LIGNE 89 :

La chaussée de l'arrêt Stevin s'effondre. La CFDT vous demande de vous rapprocher de NM afin de reprendre celle-ci.

Nous transmettons à Nantes Métropole

477 AFFRETES BRODU :

2 bus seulement sont équipés de la vidéo surveillance. La CFDT vous demande de remédier à ce problème de sécurité rapidement pour les véhicules actuels et d'y penser aussi pour les prochains appels d'offre des affrétés !

A ce jour, sur les véhicules qui circulent en service de nuit nous avons :
- ligne C4, l'ensemble du parc Chronobus (soit 11 bus) est équipé,
- ligne 86, 2 bus sont équipés pour 1 véhicule engagé en service de nuit.
Donc il n'y a pas de problème relevé à ce jour.
Ce sera une disposition du prochain appel d'offre pour tous les bus.

478 TERMINUS 86 AULNAY :

La CFDT réclame que soit mise une poubelle au nouveau terminus de la 86 à Aulnay.

La demande est faite depuis le mois de mai dernier et prise en compte. Cet arrêt est équipé d'un poteau mobile la pose d'une poubelle devrait donc être du ressort de NM.

479 TENUES DES AFFRETES :

Les affrétés acquièrent leur dotation tous les 2 ans et disposent d'un faible nombre de points (à ce jour 40 pts), la CFDT vous demande s'il y aura des pénalités s'ils utilisent leurs anciennes tenues ?

Les pénalités sont appliquées lorsque le port de la tenue ne correspond pas au code couleur conformément au contrat, (pull bariolé, chemise jaune etc...). Les vêtements des dotations 2013, rentrent en conformité avec les exigences du contrat en matière de tenue vestimentaire.
Une note de service doit sortir sur le respect des couleurs.

480 MARQUAGE AU SOL ROUTE DE RENNES :

La CFDT vous demande d'intervenir auprès des services de NM, pour que l'ensemble du marquage de la voirie, entre "Pont du Cens" et "Bout des Pavés", soit entièrement refait.

Nous transmettons à Nantes Métropole

481 DIFFUSION DE LA COPIE DE LA CARTE GRISE D'UN VEHICULE :

Cette demande crée une intrusion dans la vie privée alors que l'on donne déjà un justificatif de domicile. La CFDT vous demande une explication et existe-t-il un autre moyen ?

Non, il n'y a pas d'autre moyen, c'est une demande expresse de l'urssaf.
La carte grise est la seule preuve d'utilisation du véhicule pour effectuer le trajet domicile-travail. Le justificatif de domicile prouve la distance kilométrique.

482 BUS EN EXPLOITATION LE WEEK-END :

Le samedi et le dimanche, nous observons l'exploitation de véhicules GAZOLE, alors qu'une partie des GNV reste sur les remisages. La CFDT souhaite qu'on y veuille en cette année de conférence climatique qui aura lieu à Paris en fin d'année 2015.

La motorisation n'est pas un critère d'affectation, à ce jour ce sont les critères de ligne.
Nous n'avons pas assez de bus GNV pour exploiter le samedi.

483 CAMPAGNE DE CONTROLE DES SIEGES :

Les conducteurs (trices) de la Semitan passent la majeure partie de leur temps assis. Dans le but de préserver durablement la qualité reconnue de leur travail, la CFDT vous demande d'organiser rapidement une campagne de contrôle du bon fonctionnement de toutes les possibilités de réglage des sièges de nos divers véhicules.

Les sièges de bus sont contrôlés et sont réparés suite aux signalements.
Le fonctionnement des sièges conducteurs tramway est vérifié sur signalement. Tous les cinq ans, les sièges sont entièrement refaits.

| | |
|---|--|
| <p>484 ENTRETIEN ANNUEL : De nombreux agents du technique tramway n'ont pas d'entretien annuel, ni d'évaluation ni professionnel avec leur hiérarchie et cela depuis plusieurs années, la CFDT souhaite savoir si cet entretien est obligatoire ? Si oui, pourquoi n'est-il pas réalisé ?</p> | <p>L'entretien annuel n'est pas obligatoire au sens légal du terme mais est posé comme un acte de management à réaliser par les N+1 partout (sauf pour les conducteurs qui bénéficient en lieu et place d'audits en conduite) - une procédure ISO RH 04 vient rappeler cette forme d'engagement managérial. Toutefois en principe, les responsables d'équipe réalisent régulièrement les entretiens de leur secteur. Il y a peut-être un peu de retard pour certains. Le département tramway va demander à l'ensemble des responsables un état d'avancement des entretiens.</p> |
| <p>485 PRIME REPAS DECALES : La CFDT souhaite connaître la règle qui régie la soumission aux cotisations pour les repas décalés.</p> | <p>La valeur du repas décalé fixée par l'UTP (6,25 au 01/01/2015) est supérieure à la limite d'exonération admise par l'Urssaf (6,20€ au 01/01/2015). Le dépassement des 0,05€ est alors soumis à cotisations.</p> |
| <p>486 PRIME REPAS DECALES (BIS) : La CFDT demande le rattrapage des repas décalés au juste taux 6,20€ et non 6,14€ de janvier à avril 2014.</p> | <p>Oui, le repas décalé de janvier à avril 2014 a été payé à 6,14 au lieu des 6,20. Le rattrapage est possible, mais cela générera en fonction de la limite d'exonération Urssaf (6,10 au 01/01/2014), une régularisation soumise à charges.</p> |
| <p>487 INFORMATION DECES : Devant les interrogations que suscitent la disparition de certains collègues salariés ou retraités de la Semitan. La CFDT souhaite une information systématique lorsque des salariés retraités comme les actifs décèdent et vous demande de diffuser les photos de ceux-ci par l'intermédiaire de Feu Vert.</p> | <p>Le carnet feu vert est un support d'information sous forme de liste, pas de photo. Pour information, en cas de décès d'un salarié, un avis est diffusé dans la presse, un avis avec photo est affiché partout à la SEMITAN, et une gerbe est envoyée. Pour les retraités, un avis est diffusé dans la presse quand nous avons l'information à temps.</p> |
| <p>488 FORMATIONS EN INTERNE : Quelles sont les formations toujours en cours malgré la disparition du DIF. Si il en existe, il n'y pas d'information sur Résonance. La CFDT souhaite qu'une information soit diffusée aux salariés afin de connaître la procédure de demande.</p> | <p>Comme cela a été précisé lors de la commission formation fin 2014, sur le plan de formation 2015, nous avons maintenu les formations (ex DIF) suivantes : Mal de dos conducteurs, Mal de dos autre personnel, Fatigue, stress, comment faire face? Mieux communiquer à l'oral en situation théâtrale, Récupération points de permis. Concernant les 4 premiers sujets, nous avons fait le choix pour cette 1ère année d'arrêt du DIF de nous servir du recueil formulé dans le cadre des demandes DIF 2014 non satisfaites pour cause de place. Pour l'année 2015, nous n'avons pas encore choisi de mode d'inscription. Pour ce qui est de la formation "Récupération points de permis", nous avons envoyé des mails auprès des RG, des RCS et des RDG pour qu'ils relaient l'information auprès de leurs conducteurs ou qu'ils nous remontent les besoins dont ils auraient connaissance. Nous proposons pour la prochaine session planifiée en novembre prochain de faire une note de service permettant aux conducteurs de s'inscrire auprès de leur RDG. Des formations excel et powerpoint ont été dispensées à la demande dans le cadre du plan de formation suite au recueil des besoins, en relation avec les hiérarchiques.</p> |
| <p>489 AMENAGEMENT SALLE CONDUCTEUR PIRMIL : Suite au réaménagement de la station Pirmil cet été pour les relèves conducteurs, la CFDT vous demande de vous inspirer de ce qui a été effectué à Dalby en n'oubliant pas d'inclure dans cet aménagement un suivi des lignes 2 et 3 sur écran.</p> | <p>Un groupe de travail sera lancé sur le sujet avec l'association des conducteurs.</p> |
| <p>490 CHANGEMENT DE DEPOT BUS RENTREE DE SEPTEMBRE : Pour seulement 8 non habilités tram en trop au dépôt du Bêle, pour la rentrée 2015-2016, cela doit pouvoir ce gérer autrement que par un changement de dépôt contraint... La CFDT demande que l'équilibre entre les dépôts se gère différemment et attend de vous des réponses.</p> | <p>Nous parlons de 8 à 10 ETP ce qui représente une quinzaine d'agents, principalement des agents du DSR 50/50. Suite aux différents appels à candidatures TW sur 2014 et 2015 Dalby se trouve aujourd'hui en situation de sureffectif, ce qui a pour effet de faire sortir systématiquement les assureurs de leur UP. Si nous continuons dans cette voie cela va générer pour les mois à venir un déséquilibre sur la gestion des congés entre les UP. C'est pourquoi, nous avons anticipé et informé sur les sessions TW à venir en 2016 de manière à identifier les mouvements de personnel arrivant sur DALBY. Le résultat montre qu'il n'est pas raisonnable de maintenir l'effectif dans l'état. Aussi nous procéderons à un transfert d'agents (environ 12).</p> |

| | |
|---|--|
| <p>491 TW ET VIDEOS : Il a été constaté depuis quelques temps des défauts vidéo sur des rames de TW (exemple 360). Ces défauts entraînent des dépréparations en ligne ainsi que des permutations de rames. L'UNSA Semitan souhaite connaître les raisons de ces défauts et quand le problème sera corrigé ?</p> | <p>Le problème de la vidéo protection provient d'un nouveau logiciel qui permet de relever tous les défauts des caméras IP. Nous travaillons tous les jours avec le sous-traitant afin de résoudre ce problème.</p> |
| <p>492 BARRE DE MAINTIEN DANS LE SOUFFLET DE TW : Plusieurs agents de conduite TW sont inquiets de voir les barres de maintien au niveau des soufflets être utilisées comme des places assises supplémentaires. L'UNSA Semitan vous demande quelle est la responsabilité des agents de conduite en cas de chute et blessure et quelles actions peuvent être menées pour éviter cet usage inapproprié des équipements de maintien ?</p> | <p>Il s'agit d'une question de responsabilité civile. Le principe est toujours le même. L'employeur est solidairement responsable du dommage causé par ses salariés exerçant dans les fonctions auxquelles ils sont employés (article 1384 alinéa 5 du code civil). La SEMITAN, par l'intermédiaire de son assureur, supporterait par conséquent le coût d'une indemnisation d'un client, dont l'agent serait éventuellement redevable en application du droit civil de la responsabilité.</p> |
| <p>493 FETE DE LA MUSIQUE : Cette année, la fête de la musique tombe un dimanche. L'UNSA Semitan souhaite connaître les différents dispositifs que la direction mettra en place et si des agents supplémentaires viendront étoffer l'effectif réduit en jour bleu ?</p> | <p>Il y a l'effectif nécessaire pour la conduite. Les notes de service indiqueront les coupures de ligne. Le service commercial sera prolongé d'1 heure. Le DSR sera renforcé d'une équipe à pied et d'une équipe mobile. Un habillage expérimental est testé à Trememoult avec les relèves au Cardo.</p> |
| <p>494 BRT, PMR ET....CERTIFICATION : Des BRT sur les lignes 2 et 3 ont été mis en place entre Hôtel Dieu et Vincent Gâche. Plusieurs problèmes ont été rapportés concernant l'accueil des PMR. L'UNSA Semitan déplore que des quais provisoires accessibles aux PMR ne soient pas prévus lorsque des BRT sont programmés (et ce, quelque soit la durée). L'UNSA Semitan vous demande quelle est la durée minimale d'interruption d'exploitation TW normale à l'issue de laquelle une mise en accessibilité des quais devient nécessaire pour notamment satisfaire les critères de certification ?</p> | <p>"Pendant les travaux de la ligne 2 sud programmés (4 semaines), des aménagements spécifiques vont être réalisés pour l'aménagement des quais comme l'an passé. Ces aménagements, partagés avec l'exploitant, sont réalisés en prenant en compte les contraintes urbaines (espaces disponibles, mobilier urbain, stationnement etc...). Quand cela est possible des aménagements quais bois ou VRD sont mis en œuvre principalement aux portes d'entrées des bus." La fourniture d'un quai en bois de 4,5 m + rampe d'accès + pose et dépose constitue un coût certain, méritant d'être regardé en parallèle de la durée du BRT.</p> |
| <p>495 VEUILLEZ FAIRE L'APPOINT : Des changements de portillon du poste de conduite ont été effectués sur plusieurs véhicules. L'UNSA Semitan vous demande de contrôler la présence de l'affichette invitant le voyageur à faire l'appoint lors de la vente d'un titre de transport et d'en replacer le cas échéant.</p> | <p>Nous allons effectuer ce contrôle et replacer l'affichette le cas échéant conformément à la charte.</p> |
| <p>496 DES CLES POUR LES AAP : L'UNSA Semitan souhaite que les AAP soient équipés d'une clé permettant le dépannage rapide des composteurs. Aujourd'hui, cette carence dans le trousseau peut occasionner des situations gênantes pour les agents qui sont envoyés pour un dépannage mais ne peuvent pas effectuer la manipulation ?</p> | <p>Pour les valideurs, ce n'est pas prévu pour des raisons techniques. Pour les oblitérateurs on s'interroge car il y a une problématique de fragilité du matériel et la possibilité d'abîmer facilement la broche.</p> |
| <p>497 CARDO : Le dimanche soir, nous vous demandons l'implantation de plots sur le site du Cardo, afin d'éviter le stationnement anarchique.</p> | <p>Nous sommes déjà intervenus auprès de Nantes Métropole à plusieurs reprises pour la pose de potelets, ce qui a été fait là où c'était possible. Il persiste un problème récurrent de stationnement anarchique sur les couloirs bus qui relève de la police. Il faut prévenir le PCC lorsque cela se produit.</p> |
| <p>498 FORTE CHALEUR : La CGT demande à ce que des bouteilles d'eau soient à disposition dans les salles de prises de services pour les conducteurs et agents lors des fortes chaleurs.</p> | <p>Il y a des fontaines à eau dans toutes les salles de prise de service.</p> |

| | |
|---|--|
| <p>499 PANNING DALBY : Vu le manque de places de parking à Dalby, la CGT demande à la direction d'envisager une autre rangée de stationnement sur le remisage tram.</p> | <p>Cette solution a déjà été envisagée, et nous avons formulé la question au Service Tramway, qui n'a pas donné son accord ayant besoin des espaces restants pour les manœuvres des tramways et la rentrée de ceux-ci. Cette occupation pourrait engendrer des difficultés dans ce service. Toutefois nous allons regarder de plus près.</p> |
| <p>500 URSSAF : La Cgt semitan vous demande pourquoi l'Urssaf à besoin de notre adresse, du kilométrage domicile travail et de la copie de notre carte grise ?</p> | <p>idem 481</p> |
| <p>501 HALUCHERE : Dans les sanitaires hommes à Haluchère le savon pour se laver les mains est dans des gobelets, la cgt semitan vous demandent si un jour une meilleure solution pourra être trouvée?</p> | <p>idem 460</p> |
| <p>502 ENTRETIEN : Le cendrier devant le bâtiment social est rarement vidé et regorge de mégots la cgt semitan vous demande de faire un rappel au prestataire ?</p> | <p>Le cendrier devant le bâtiment social est vidé par l'agent en charge de l'entretien des locaux du bâtiment social, une fois par semaine et la poubelle vidée.</p> |
| <p>503 ENTRETIEN (Bis) : Une machine de nettoyage est toujours dans le local vélo de Haluchère la cgt semitan vous demande si vous n'avez d'endroit pour stocker cette machine avec votre prestataire?</p> | <p>La machine a été retirée fin de semaine dernière.</p> |
| <p>504 NAVETTE AEROPORT : Pourquoi n'y a-t-il pas de caméra dans les bus de nuit de la navette aéroport ?</p> | <p>Les bus de la navette aéroport sont tous équipés de caméra.</p> |
| <p>505 MECANIQUE : Quand un pneu est très abîmé et que le PC et les mécaniciens disent aux conducteurs de continuer à rouler ,quel sera la responsabilité du conducteur si il arrive quelque chose ?</p> | <p>S'il y a un risque identifié, le bus est changé. Il faut bien signaler au PCC tout problème, et être bien précis dans la description, la décision doit être partagée.</p> |
| <p>506 BUSWAY : Pouvez- vous prévoir la révision des climatiseurs sur le busway avant l'été ?</p> | <p>La révision se fait tous les deux ans. Nous restons vigilants à tous les signalements.</p> |
| <p>507 DALBY : Pouvez vous agrandir l' abris vélo à Dalby ?</p> | <p>Ce n'est pas prévu mais nous allons regarder.</p> |

Veuillez agréer, Madame, Monsieur le Délégué Syndical, l'expression de nos meilleures salutations.

Sylvie DENIS
Directrice des Ressources Humaines

